

Procédure de réservation du chariot de vaisselle

Informations générales :

L'association des étudiants de polytechnique offre la location de deux chariots de vaisselles.

Le chariot de vaisselle Vins et fromage contient : Coupe à vin, petites assiettes, limonadiers, plateaux, gros couteaux et ustensile. Une capacité de 150 personnes.

Le chariot de vaisselle 5 à 7 contient : Verres, tasses, grosses assiettes et ustensiles. Une capacité de 200 personnes.

*Notez que plus de verres ou de coupes à vin sont disponibles sur demande à l'AEP.

Quand réserver ?

La réservation des chariots de vaisselle doit se faire au minimum 1 semaine avant l'événement, nous recommandons une réservation de 2 semaines à l'avance pour vous assurer de la disponibilité du chariot. *Une réservation faite moins de une semaine entraîne des frais de 10\$.*

Comment réserver ?

Pour effectuer une réservation du dit chariot de vaisselle, remplissez le formulaire qui se trouve à l'adresse internet suivante : <http://aep.polymtl.ca/documents> . Le formulaire doit être envoyé par courriel à l'employé responsable de sa gestion au email suivant: jschamb@aep.polymtl.ca avec pour objet « Réservation du chariot de vaisselle- *Nom du comité* ».

Confirmation ?

Un courriel de confirmation vous sera envoyé pour vous confirmer ou infirmer la réservation. Dans un tel cas, une alternative pourra vous être présentée si demandé.

Récupérer le chariot de vaisselle ?

La récupération du chariot de vaisselle se fait la journée même de l'événement entre 15h et 16h dans les bureaux de l'AEP auprès de Jean-Sébastien, employé permanent. Pour récupérer le chariot de vaisselle, un dépôt de 50 \$ est nécessaire. 5 \$ de cette argent servira au paiement du lavage du chariot de vaisselle fait directement par l'AEP. Le lavage de la vaisselle par Aramark est OBLIGATOIRE, aucun lavage à la main n'est possible. Le 45 \$ est un dépôt qui sera encaissé dans le cas où le chariot de vaisselle ne répond pas aux critères pour ramener le chariot (*Voir section Rapporter le chariot de vaisselle*)

Rapporter le chariot de vaisselle ?

Le lendemain de l'événement, il est important d'aller vérifier avec Aramark, vers 9h30 AM, que le chariot sera bien lavé. En cas contraire, il n'est pas certain que celui-ci soit lavé. Vous devez avertir Jean-Sébastien lorsque le chariot de vaisselle est propre, le tout avant 13h30.

Un chariot de vaisselle pas lavé entraîne l'encaissement du dépôt de 45 \$.

Un retard pour le retour du chariot de vaisselle entraîne l'encaissement du dépôt de 45 \$.